



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



BUREAU DIRECTEUR

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION Du Samedi 07 Septembre 2019

Présidence : **Monsieur Jean-Claude COUAILLES**

Présents : Membres indépendants :

Madame Huguette UHLMANN

Messieurs Francis ANDREU - Christophe BOURDIN

Présidents de district :

Messieurs Maurice DESSENS – Claude LACOUR

Participent : **Messieurs Christophe GENIEZ - Damien LEDENTU – Robert GADEA**

Excusés : **Messieurs Jérôme BOSCARI - Michel CHARRANÇON - Marc SENTEIN – Olivier DAURIOS**

Ouverture de la Séance à 10h00

Monsieur Jean-Claude COUAILLES souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

En préambule, le Président communique aux membres du bureau directeur les informations suivantes :

- Une réunion s'est tenue le Vendredi 06 septembre 2019 avec les Présidents de districts afin de trouver un accord sur le fonctionnement de l'ETR. Au final, la proposition a été adoptée (Les CTD DAP auront une activité sur la ligue de 8 jours, les CTD PPF auront une activité de 32 jours dont 16 jours pris en charge par la Ligue).
- La Fédération Française de Football vient d'octroyer à la LFO une subvention exceptionnelle de 50 K€ pour aider la Ligue par rapport au déficit du CRT.

STANDARD TELEPHONIQUE

Le Président de la LFO présente le dossier du standard téléphonique. Il part du constat que de nombreux appels téléphoniques arrivent au secrétariat, bien souvent les interlocuteurs demandés ne sont pas les bons et le temps d'attente est beaucoup trop long.

La solution proposée serait d'avoir un standard téléphonique unique pour les deux sites avec un salarié dédié.

Quatre propositions sont exposées :

Dans tous les cas, pendant 42 mois nous devons payer 186 €/mois à la société AXIANS

1. Conservation du matériel existant à Castelmaurou (génération ancienne avec une évolution limitée) pour un coût de 7 k€- NEWTEL COM
2. Garder le matériel existant à Montpellier (AXIANS) avec des autocom classiques pour 9,5 k€ en achat (ou location sur 5 ans pour 11.16 k€) ou avoir une fonctionnalité supplémentaire avec l'achat de téléphones IP pour un coût de 11.5 k€ (location éventuelle sur 5 ans pour 14.04 k€)
3. Nouveau concept plus évolué avec possibilité pour les districts de pouvoir s'interfacer pour un cout de 24 k€ - BOUYGUES
4. Proposition de différentes gammes de licences pour un coût de 12.24 k€ (ou location sur 5 ans pour 11.34 k€)

Maurice DESSENS intervient concernant le choix de téléphone IP, il demande une extrême vigilance car il faut que la bande passante soit d'excellente qualité, il ne reste pas convaincu de l'intérêt du système IP

Après de nombreux échanges sur le sujet notamment sur le système évolutif de ce matériel, les membres du bureau s'entendent sur la solution suivante (choix 2) avec l'achat de matériel :

- Standard Unique
- Opérateur Axians

Christophe BOURDIN et Huguette UHLMANN précisent qu'il serait judicieux de faire une étude sur la gestion de la maintenance de ce type de matériel.

ACTUALISATION DES COMMISSIONS REGIONALES

Madame la Secrétaire Générale fait le point sur la composition des Commissions Régionales. Certains membres n'ont pas encore renouvelé, elle invite ceux-ci à remplir le formulaire en ligne sur le site de la ligue (Rubrique Documents puis onglet licences – assurances).

Les commissions seront présentées lors du prochain Comité Directeur du 07 octobre 2019.

Monsieur Francis ANDREU intervient concernant la suppression du poste de Président Délégué (remplacé par Secrétaire). Le poste de Président Délégué est prévu au règlement intérieur de la Ligue, par conséquent on ne peut le supprimer.

Après quelques échanges sur le sujet, les membres du Bureau Directeur décident de rester sur le principe d'un Président Délégué. Les commissions régionales seront donc nommées avec un Président de commission et un Président Délégué.

Le Président signale que le Président et le secrétaire de la commission régionale prévention et sécurité n'ont pas été présentés lors du dernier comité de direction et n'auraient pas dû être rajoutés lors des observations. Il informe également les membres du Bureau de la démission du Président de la CRA Monsieur BENCHABANE Faouzi. Il est proposé aux membres du bureau que Madame CORNUS Christie devienne Présidente de CRA et Monsieur LLEWELLYN Anthony Président Délégué. Les membres du bureau valide cette proposition qui sera présentée lors du prochain Comité de Direction.

DOSSIER ŒUVRES SOCIALES (Monsieur ABBAOUI)

Le Président de la LFO revient sur le drame effroyable survenu le Vendredi 26 mai 2019 avec l'assassinat de l'entraîneur de football du FC VAUVERT Monsieur ABBAOUI.

Le district du Gard Lozère a accordé un fond d'aide de 3.000 € pour subvenir à la famille du défunt.

Après discussions, la Ligue de Football d'Occitanie proposera à la famille **un fonds d'aide de 5.000 €.**

Le trésorier général Monsieur Francis ANDREU propose qu'au prochain Comité Directeur soit présenté une étude sur la création d'un fond d'aide qui serait financé en prélevant 0.05 € par licence. Cette caisse permettrait à la Ligue de subvenir aux familles dans l'urgence pour des cas dramatiques.

PHOTOCOPIEURS

Concernant le renouvellement des photocopieurs, la Ligue de Football d'Occitanie doit souscrire un crédit-bail auprès du Crédit Mutuel.

Le montant est de 44 827.99 € sur une période de 36 mois.

Le Bureau Directeur acte cette procédure, donne son accord et mandate son Président pour signer les documents nécessaires.

RESSOURCES HUMAINES

Appel à candidature poste CTRA

Monsieur LEDENTU porte à la connaissance des membres du bureau qu'un appel à candidature est en ligne pour le recrutement d'un Conseiller Technique Régional en Arbitrage (la date limite de réception des candidatures est fixée au 15.09.2019).

Le Bureau Directeur décide de la création d'un Jury qui sera composé des six personnes nommées ci-dessous :

1. Madame CORNUS Christie
2. Monsieur AGASSE Jean Louis
3. Monsieur BITON Sandryk
4. Monsieur BOURDIN Christophe
5. Monsieur GLARIA Guy
6. Monsieur LEDENTU Damien

L'embauche du CTRA est prévue au plus tôt pour le 01.10.2019

Point sur les candidatures Maitres d'Internat pour le Pôle Espoirs

Une vingtaine de candidatures furent reçues pour ces 2 postes (masculin et féminin)

Après les entretiens d'embauches réalisés par messieurs MARRAUD David et Christophe GENIEZ, les candidatures de Madame Pauline BARRA et de Monsieur David RECOUVREUR ont été retenues.

Embauche d'un CDD de 4 mois au service des licences à compter du 02.02.2019

Afin de répondre à la forte demande, une embauche d'un CDD de 4 mois vient de se finaliser sur le site de Montpellier. Monsieur MARCO Pierre sera affecté directement au service des licences.

Service Juridique (aide juridique avec le détachement de Mme DE LA SILVA)

Le Président de la LFO souhaite une réorganisation du Service Juridique de la Ligue. En outre, pour pallier l'absence prolongée d'un salarié juriste de la LFO, Madame DE LA SILVA Lolita est rattachée à ce service pour traiter dans l'urgence les affaires courantes.

COMPETITIONS

Régional 2 groupe C – Réintégration du ST. O AIMARGUES

Pour donner suite à la décision de la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux de la FFF notifiée le 06.09.2019, le bureau directeur réunit le 07 septembre 2019 à Montpellier prend acte de la décision de maintenir le ST.O. AIMARGUES en Régional 2 et l'intègre dans le groupe C de Régional 2. En conséquence et en rappel de l'article 2 du règlement des championnats seniors de la LFO (modalité de composition du championnat) à l'issue de la saison 2019-2020, les clubs classes 11^{ème}, 12^{ème} et 13^{ème} du groupe C seront rétrogradés en division inférieure.

Groupe U20 Elite (groupe B non-engagement de LAVAUUR)

Après le non-engagement de l'équipe de LAVAUUR, le groupe B restera composé de 10 clubs.

Groupe U14 R2 (erreur dans le traitement des clubs repêchés)

Après l'accord de l'équipe de MONTAUBAN, le FC CONFLUENCES accède en U14 R2 dans une des poules portées à 14 clubs par le Comité de Direction.

Groupe R1 Féminine (Retrait d'engagement de BALMA)

Après le retrait d'engagement de l'équipe de BALMA, ce club sera remplacé par ASPTT ALBI II

WEEK END DES BENEVOLES DU 05 & 06 OCTOBRE 2019 à CLAIREFONTAINE

Monsieur LEDENTU Damien intervient pour donner les grandes lignes de ce déplacement qui regroupera 44 bénévoles désignés par les districts pour une visite de Clairefontaine les 5 et 6 Octobre 2019
Le déplacement de la délégation s'effectuera en TGV au départ de Toulouse Matabiau et Montpellier St ROCH.

MATCH AMICAL FEMININ FRANCE – ISLANDE du Vendredi 04 Octobre 2019

Sur proposition du Bureau Directeur, Monsieur ALPHON LAYRE (vice-président du district Gard Lozère) assistera l'Equipe de France Féminine A et Monsieur FIORENTINO Sylvain assistera l'Equipe ISLANDAISE.
La FFF met à disposition de la ligue 100 places en catégorie 1 et 100 places en catégorie 2.

Une invitation a été envoyée à l'ensemble des membres du Comité Directeur et aux membres des commissions féminines.

QUESTIONS DIVERSES

Madame la Secrétaire Générale intervient concernant un point de règlement pour les équipes de district qui peuvent intégrer un muté supplémentaire grâce à leur équipe féminine selon certaines conditions déjà préétablies. Application de l'article 21 du règlement administratif de la LFO.

Madame la Secrétaire Générale demande que l'article 23 du règlement des championnats pour les dispositions communes soit complété (match à rejouer). Il faudrait préciser que seuls les joueurs qualifiés à la date de la première rencontre peuvent jouer même si cela est déjà stipulé dans les règlements généraux de la FFF.

Elle demande aussi qu'une confirmation soit apportée par la CRTIS concernant l'article 38 des dispositions communes (homologations de terrains). Ces dispositions prévoient actuellement :

- Clubs de R1 & R2 un terrain homologué en catégorie 4-4 Sye
- Clubs de R3 un terrain homologué en 5-5 Sye.

Les modifications à prévoir (?) :

- Clubs de R1 un terrain homologué en catégorie 4-4 Sye
- Clubs de R2 & R3 un terrain homologué en catégorie 5-5 Sye

Le règlement de la coupe d'Occitanie jeunes n'est pas assez précis pour les catégories d'âges (quels joueurs peuvent être qualifiés pour les catégories U19 - U17 - U15). Il conviendrait de préciser dans notre règlement les catégories d'âge pouvant prendre part aux rencontres (cf règlement LFO compétition des jeunes).

Monsieur GADEA recense les différentes ententes entre clubs envoyées à la LFO pour validation (document **annexe 1**)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 H 15.

Le Président
Jean-Claude COUAILLES



La Secrétaire Générale
Huguette UHLMANN



ANNEXE1

ENTENTES SAISON 2019-2020		
Districts	Catégorie	Clubs
District de l'Ariège		
	U7,U9, U11, U13, U15, U18	EN MAZERES, FC SAVERDUN, US MONTAUT, FC VERMONTAIS, US BELLOPOPIENNE, US CLAIRMONTAISE
	U20, U19, U18, U17, U16, U15, U14	SAINT JEAN DE FALGA, COURSA-HERS
	U7, U9, U11, U13, U14R2, U17, U15F, U18F	FC ST GIRONS, FC LORP SENTARAILLE
District de l'Aude		
District de l'Aveyron		
District du Gers		
	U14	FORZA LSJ, SUD ASTARAC 2010, FC MIRANDE, FC SEISSAN
District du Gard-Lozère		
	Seniors Feminales	ES PAYS D'UZES, ENTENTE DU GARDON
	U17	ES SUMENE, US DES BASSES CEVENES
	Équipe Féminine	VALDONEZ FC, FOOTBALL SUD LOZERE
	Équipe Féminine	AVENIR FOOT LOZERE, AS BADAROUX
	Équipe Féminine	AS ST GEORGES DE LEVEZAC, FC SOURCE DE L'AVEYRON
District de Haute-Garonne		
	U18F	SCP AS, FONTENILLES FC
	U15F	SCP AS, FONTENILLES FC
	U16, U17	TAC, JUVENTUS PAPUS
	Foot Loisir	ASSOCIATION OMNISPORT DE LA CEPIERE, LABEGE FOOTBALL CLUB
	Seniors Feminales	AS LONGAGES, AS LAVERNOSE LHERM MAUZAC
	U14, U15, U17, U12, U13, U11F,	BRUGIERE SPORTING CLUB, US GRATENTOUR
	U16R2,	COMMINGES ST GAUDENS FOOT 2014, VILLENEUVE DE RIVIERE C
	U14,U20	ST-ALBAN AUCAMVILLE FC, ASC GAGNAC, U.A FENOUILLET
	U15F, U18F	FC EAUNES LABARTHE, AS MURET
District de Haute-Pyrénées		
District de l'Hérault		
	U18F	SC ST THYBERY, FC TONGUE & LIBRON
	U14R2	JULLIAN OM, US DU MARQUISAT BENAC
District du Lot		
	Seniors Feminales	FC QUERCY BLANC, FC LALBENQUE FONTANES
District des Pyrénées-Orientales		
	U18F	FC POLLESTRES, CABESTANY O.C
District du Tarn		
	U14 R2	LAVAU FC, GIROUSSENS
	U14 R2	MARSSAC, LE SEQUESTRE, CASTELNAU DE LEVIS, LABASTIDE DE LEVIS
	U15, U14	US CASTRES FOOTBALL, EFPA 98, PAFC, CAMBOUNET FOYER CLUB
District du Tarn-et-Garonne		
	U13, U15, U17	FC NEGREPELISSE MONTRICOUX, FC ALBIAS